



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

### AVIS PUBLIC

**est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de ce qui suit :**

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 19 septembre 2019 par sa résolution 19-09-230, le règlement n° 273-19 édictant le du schéma d'aménagement et de développement révisé (troisième génération) de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en remplacement du règlement n° 269-18.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou via l'adresse courriel [cchenier@mrcdescollines.com](mailto:cchenier@mrcdescollines.com)

**Avis public donné le 23 septembre 2019 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Claude Chénier  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim